

## Coûts

- Avertissement/amende entre 5 € et 1.000 €.
- frais administratifs jusqu'à 95 €.
- en outre, frais de remorquage, éventuels trajets à vide, frais de stationnement (en fonction de l'entreprise concernée et des dépenses)



**Vous devez d'abord payer tous les frais à l'entreprise sur place. Ce n'est qu'ensuite que le véhicule vous sera restitué.**



Vous pouvez payer en espèces (billets de 50 € maximum), par carte de débit ou de crédit.

## Vous avez d'autres questions ?

Appelez GELSENDIENSTE (services de Gelsenkirchen) ou envoyez un e-mail.



0209/954-20



info@gelsendienste.de



Du lundi au vendredi de 8h à 18h



[www.gelsendienste.de](http://www.gelsendienste.de)

# Enlèvement d'un véhicule mis en fourrière

FRANZÖSISCH



Gestaltung: brand.m GmbH, Gelsenkirchen; Fotos: shutterstock.com

## Vous souhaitez récupérer un véhicule mis en fourrière ?

Veillez d'abord contacter le centre de contrôle de l'unité de sécurité et d'ordre publics de Gelsenkirchen.



0209/169-3000



leitstelle-sicherheitundordnung@gelsenkirchen.de



Du lundi au vendredi de 8h à 20h

Le centre de contrôle vous indiquera auprès de quelle entreprise votre véhicule a été temporairement mis en fourrière.

## Services de remorquage/ lieux de dépôt

### Straßendienst Matena



0209/9772222



Emschermulde 3  
45891 Gelsenkirchen

### Abschlepp- und Bergungsdienst Wischnewski



02043/44500



Karl-Schneider-Straße 12a/b  
45966 Gladbeck

### GELSENDIENSTE



0209/9544777



Wickingstraße 25a  
45886 Gelsenkirchen

**!** Le véhicule ne peut être retiré qu'après avoir pris rendez-vous avec l'entreprise concernée !

## Au rendez-vous d'enlèvement il faut apporter

1



### Preuve d'identité

carte d'identité ou  
passeport en cours de validité

Vous n'avez pas de carte d'identité allemande ?  
Veillez apporter un certificat de résidence.

2



### Carte grise/ certificat d'immatriculation partie 2

La voiture ne vous appartient pas ? Vous devez en outre apporter une procuration écrite du propriétaire.

## Le véhicule est en état de marche, mais n'a pas de plaque d'immatriculation :

Apportez une plaque d'immatriculation de transfert (plaque d'immatriculation temporaire ou plaque rouge).



## Le véhicule n'est pas en état de marche :

Vous avez besoin d'une dépanneuse. La voiture doit être transportée sans risque pour la circulation.

